



Ici, les jeunes du lycée du Mené, réhabilitant le massif de la médiathèque, en partenariat avec leurs professeur et les agents municipaux. Un grand merci pour leur participation et leur travail !

Crédits photos : Mairie de Laurenan, Ouest France



Compte rendu du conseil municipal du 6/04/2017

Budget

Le conseil municipal a voté les divers budgets de la commune : le budget général et les 3 budgets annexes (assainissement, lotissement et opération communale « auberge du Ninian »)

Nous sommes au milieu du mandat et comme l'année 2016, les investissements sont nécessaires, réfléchis mais lourds. L'an dernier, nous avons porté les investissements autour de travaux de bâtiments (réfection intérieure de la mairie, nouvelle garderie, démarrage des travaux à l'Église), l'achat d'un nouveau tracteur et un programme voirie.

Cette année, nous portons à nouveau des efforts d'investissements importants : la fin des travaux à l'Église, l'acquisition de terrains... Nous préparons d'ici la fin du mandat la rénovation de la salle des fêtes.

Dans un contexte de raréfaction des aides de l'État et des subventions, nous avons dû procéder à des choix :

- des coûts de fonctionnement ou des investissements revus à la baisse sur plusieurs postes : pour exemple, fond documentaire à la médiathèque et enveloppe fleurissement (« faire autrement avec moins »), pas de programme voirie cette année.

- une hausse de la fiscalité : Depuis plus de 20 ans, jamais les taux d'imposition n'ont été augmentés. Comme nous le disions précédemment, la commune a moins d'aides publiques que dans le passé. Or elle doit faire face à de nombreuses dépenses :

- pour continuer assurer un bon niveau de services et d'équipements pour la population : mairie, école, médiathèque, plateau sportif, halle aux jeux...

- pour faire face aux besoins d'investissements pour maintenir notre commune dans un dynamisme et la tourner vers l'avenir : réhabilitation de la salle des fêtes, acquisition de terrains pour anticiper l'accueil d'habitants ...

C'est pourquoi le conseil municipal a décidé une hausse des taux d'imposition qui seront désormais de :

- taxe d'habitation 18,53 %

- taxe foncier bâti 22,76 %

- taxe foncier non bâti 91,89 %

Beaucoup de communes en France et aux alentours ont dû procéder à cette hausse de la fiscalité ou vont le faire d'ici la fin du mandat.

Travaux église

Les travaux dans l'église touchent à leur fin mais le plâtre ne parvient pas à sécher. La fermeture de l'édifice doit donc être prolongée jusqu'en fin juin afin de procéder à des travaux au niveau des vitraux pour assurer une ventilation du bâtiment. Un chiffrage du montant des travaux supplémentaires est en cours, une enveloppe de 10 000€ supplémentaires est prévue. Par ailleurs, et ceci est une bonne nouvelle, des sondages ont été menés sur la partie Sud et dans le chœur et la situation s'est révélée saine.

APAVE – Mise en sécurité

La commune doit respecter différents critères pour une bonne maîtrise des risques dans les bâtiments et lieux publics, mais aussi sur la voie publique : bandes anti dérapantes au sol avant passages piétons, marquage au sol, peinture sur certaines marches ... Un plan sur 3 ans définit donc les actions à mettre en œuvre sur Laurenan.

Acquisition de terrain en centre bourg

Le terrain situé en cœur de bourg, appartenant à M. Gueguen, vient d'être acquis par la commune, pour la somme de 24 500€ (acte notarié compris). Ceci permettra à terme le prolongement du lotissement du Prim'terre (sans doute lors du prochain mandat).

La commune projette d'acheter d'autres terrains tels qu'une bande de terre menant de la halle aux jeux (parking de la médiathèque) à l'école.

Hameau de la gare

Deux lots restent à vendre. Mais des efforts de communication doivent être menés pour la vente de ceux-ci. Plusieurs idées sont émises : panneau sur le site, et visible depuis la ligne, communication via le

site « le bon coin », dépliant de promotion à déposer chez les notaires ...

PLU

Le conseil municipal a pris une délibération de principe pour valider le PLU. Cependant, la délibération légitime sera celle de la communauté de communes, qui a la compétence urbanisme depuis le 01 Janvier.

Actuellement, tous les documents sont en train d'être relus et modifiés, fonction des demandes des PPA (personnes publiques associés) et de l'enquête publique. Nous vous invitons à lire le rapport de la commissaire enquêteur sur le site internet de la commune qui rend compte des demandes de modifications ainsi que la réponse de la municipalité pour les prendre en compte.

Avec le service urbanisme de Loudéac communauté, nous avons projeté une approbation du PLU de Laurenan au conseil communautaire de début mai mais nous avons reçu il y a 3 semaines une lettre du préfet nous indiquant que depuis le 01 Janvier 2017, désormais les zones qui n'étaient pas constructibles dans le POS (Plan d'occupation des sols, ancien document d'urbanisme) peuvent le devenir à condition d'une dérogation du préfet. Nous sommes dans ce cas de figure pour les terrains au hameau de la gare (entre la partie où deux maisons sont construites et la ligne). Par conséquence, l'approbation est retardée. Nous devons passer de nouveau le dossier PLU de Laurenan à la commission départementale (CDPENAF) pour obtenir cette dérogation. D'autre part, nous espérons que n'aurons pas de soucis avec la partie Les Gouèdes qui a été remis en zone constructible (projet initial de la municipalité). L'État nous a également adressé une lettre réaffirmant son opposition et rappelant l'opposition de la chambre d'agriculture également pour que cette partie soit en zone constructible. Nous maintenons notre position de constructibilité aux Gouèdes.

Après le passage en CDPENAF, le PLU de Laurenan sera approuvé par Loudéac communauté; il sera alors publié.

Reprise de la boulangerie

Hang Luong est en contact depuis février avec un couple habitant Dijon, désireux de reprendre la boulangerie de Laurenan. Ils ont 3 enfants, lui est cadre commercial et elle, en formation boulangerie. La cession du bail et la vente de fonds est du ressort d'Hang Luong. Une étude financière de leur projet est en cours et ils sont venus effectuer une visite à

Laurenan en mars. Le Maire et les adjoints les ont accueillis.

Si besoin est, la commune pourrait se porter garant : le conseil municipal est majoritairement pour. Si le projet abouti, la boulangerie pourrait rouvrir à l'été 2017.

Jeunesse

Nous continuons à soutenir une dynamique Jeunesse sur la commune :

- nous nous réjouissons du renouvellement des responsables du foyer des jeunes, à qui nous mettons à disposition un logement pour leurs rencontres. Nous attendons avec impatience leurs projets d'animation de la commune.

- nous savons aussi pouvoir compter sur l'association SALAM qui œuvre au lien avec le Liban et qui a dans ses objectifs de nouer des coopérations avec les jeunes (actions déjà réalisées et qui a remporté du succès : visite et animation à Noël auprès des personnes âgées et enfants) et co-organisation du Tantad (fouée de sapins de Noël) à St Unet.

- nous avons prévu l'accueil de l'Adobus du service Jeunesse de Loudéac Communauté la 1ère semaine des vacances d'Avril mais malheureusement faute de participants, nous avons dû annuler. Ce sera pour une prochaine fois !

Et pour cet été ... :

- des **camps collégiens et lycéens organisés par le MRJC** : une réunion d'information auprès des familles sur les camps d'été pour collégiens et lycéens du MRJC aura lieu à la médiathèque le vendredi 12 Mai de 18h30 à 19h30.

- **des opportunités de jobs d'été :**

Pour les 15-18 ans : opération argent de poche mise en place sur la commune (15 euros pour une mission de 3 heures au service de la commune, jusqu'à 5 missions confiées pour un apport de 75 euros). Une convention est mise en place entre chaque jeune impliqué et la commune.

Pour les 16-18 ans : une coopérative jeunesse de service (CJS) est mise en place cet été sur notre territoire de Loudéac communauté. Il s'agit pour les jeunes de 16 à 18 ans, encadrés de 2 animateurs, de proposer leurs services auprès des entreprises et ainsi de se familiariser avec le monde économique. Une CJS permet d'offrir un cadre pour les 16-18 ans qui ne peuvent sinon obtenir des jobs saisonniers. Les jeunes intéressés peuvent contacter Soazig Perrigault au 02,96,66,32,22 ou via la page facebook CJS de Loudéac. Ils peuvent déposer leur candidature jusque mi juin.

Réunions de quartier

La réunion publique de mars ayant été malheureusement annulée, les élus souhaitent programmer plusieurs réunions de quartiers, dans les villages de Laurenan. Il est convenu de les fixer entre début mai et le 10 juin. Des dates seront communiquées très prochainement.

Chenil services

La communauté de communes Hardouinais Mené (CCHM) contractualisait avec Chenil Services pour l'ensemble des 9 communes, dont Laurenan. Or, la CCHM a depuis fusionné avec Loudéac Communauté Bretagne Centre, qui n'offre pas ce service. La commune doit donc contractualiser, au prix de 0.68€ par an et par habitant.

CCAS Centre communal d'action sociale

Le CCAS a été dissous et une commission a donc été créée pour perpétuer les missions. Dans cette commission se trouvent certains élus, mais aussi des personnes non élues, habitantes de Laurenan. Le conseil municipal propose de solliciter Monique Martin et Sonia Rault pour intégrer cette commission, en plus de Jean Guyot, Anne-Marie Minier et Chantal Millot déjà présents.

Elections présidentielles

Pour rappel, les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai prochain. Le bureau de vote ouvrira à la médiathèque, de 8h à 19h. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur et de votre carte d'identité.

La refonte des listes électorales s'est faite au 1er mars 2017 : Il s'agit d'une simple remise en forme des listes électorales avec reclassement des électeurs, par ordre alphabétique et l'attribution d'un nouveau numéro suivant cet ordre. Vous avez donc été destinataires d'une nouvelle carte électorale. C'est celle-ci qu'il faudra désormais présenter au bureau de vote.

Seuls les jeunes, inscrits d'office, n'ont pas reçu leur carte électorale par voie postale. La remise de ce document s'est faite lors de la cérémonie de la citoyenneté, le 24 mars dernier. Pour les jeunes absents, la carte sera à leur disposition lors du scrutin des prochaines élections.

A noter que les cartes non distribuées (changement d'adresse, ...) seront à disposition des électeurs le jour des élections présidentielles (23 avril et 07 mai) au bureau de vote. Pensez à la demander aux membres tenant le bureau de vote.



Etat civil

Naissances :

Ephrem Laot : né le 27 mars – fils de Benoit et Marguerite Mouton - Quévrain -

Lyvio Alno : né le 10 avril – fils de Cédric et de Céline Chauvin – Cédric est agent de la commune.

A noter sur vos agendas !

Dimanche 7 mai : à 11 H, commémoration du 8 mai

Samedi 20 Mai à 11h : Cérémonie parents bébés, accueil des bébés de 2016 avec leurs parents

Dimanche 21 mai : repas jarret frites, St Unet (FNACA)

Mercredi 31 mai : Animation « Bébé lecteurs » à la médiathèque 10h30

Transport scolaire - Rentrée 2017-2018

Les familles qui souhaiteraient des aménagements pour les circuits de transport scolaire pour la rentrée prochaine sont priées de se manifester rapidement, et ce impérativement **avant le 15 juin 2017**.

Il est nécessaire de déposer en mairie une demande écrite expliquant l'adaptation ou le besoin nouveau. Cela concerne le ramassage scolaire pour les maternelles et primaires sur le territoire communal mais aussi pour le ramassage des collégiens et des lycéens.

Animations à la médiathèque

Prix des lecteurs adultes, les bulletins de participation sont à rendre pour le 15 mai au plus tard.

De nombreuses animations se sont déroulées à la médiathèque pendant les vacances: l'atelier des enluminures médiévales a ravi les visiteurs jeudi 13 avril !

Belle soirée gallo mardi 11 avril avec Armelle Collet et André Le Coq, à la médiathèque



Cimetière, échéance des concessions

Toutes personnes pouvant apporter des renseignements sur les concessionnaires et/ou les héritiers des concessions de cimetière énumérées ci-dessous sont les bienvenues au secrétariat de mairie.

- Concession n° 284 Gras Albert
- Concession n° 282 Cormault Emile
- Concession n° 287 Duverger Joseph
- Concession n° 289 Chapron Liliane
- Concession n° 296 Presse Léontine
- Concession n° 297 Pacheu Robert
- Concession n° 299 Tanguy André
- Concession n° 300 Hamon Edouard
- Concession n° 307 Lelièvre Hélène (Courrier adressé au concessionnaire ou aux héritiers)
- Concession n° 310 Vve Dolo Arsène
- Concession n° 312 Vve Boishardy née Soulabaille
- Concession n° 316 Mounier Henri
- Concession n° 318 : Berthelot Jean-François
- Concession n° 319 Havis Anne-Marie

Ces concessions sont échues ou arrivent prochainement à échéance. Les héritiers sont ainsi sollicités pour renouveler leurs concessions, dans un délai de deux ans, à compter de la date d'expiration, ou à enlever les constructions existantes sur cette concession. Avis d'expirations consultables www.laurenan.fr.

Laurenan en images

Conférence Laur'Art sur les adolescents de la seconde guerre mondiale jeudi 30 mars



Conférence « les enfants et les écrans » le 4 avril, par l'association des parents d'élèves du RPI du Ninian



Le partenariat de l'école hôtelière de Saint Méen le Grand avec la maison St Joseph et l'association Etincelle, la semaine du 3 au 7 avril. Les personnes handicapées et les élèves ont appris à cuisiner ensemble. Un beau moment de partage !



L'association Laur Jeunes en Mené a élu son bureau : Alexis Malard, président ; Mewen Arnaud, vice-président ; Clara Rouillé, trésorière ; Morgane Le Ray, trésorière adjointe ; Jonathan Pinard, secrétaire ; Axel Lelièvre, secrétaire adjoint.



Voyage à la neige pour 47 élèves de CE2, CM1 et CM2 du RPI de Laurenan-Gomené, à Ascou-Pailhères, en Ariège (09)



Magnifique soirée chant choral des élèves de CP au CM2 à la salle Mosaïque de Collinée, samedi 1^{er} avril. Un grand merci au directeur Pascal Crocq et à l'ensemble des instituteurs.

